

8.3

Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires

8.3 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

La *Loi sur les entreprises de services monétaires*, RLRQ, c. E-12.000001 (la « LESM ») prévoit à son article 3 que toute personne ou entité qui exploite une entreprise de services monétaires contre rémunération (une « ESM ») doit être titulaire d'un permis d'exploitation délivré par l'Autorité des marchés financiers (le « permis »). L'Autorité peut délivrer un permis pour l'une ou plusieurs des catégories suivantes :

- le change de devises
- le transfert de fonds
- l'émission ou le rachat de chèques de voyage, de mandats ou de traites
- l'encaissement de chèques
- l'exploitation de guichets automatiques

L'Autorité tient et met à jour sur son site Web, un registre public des entreprises de services monétaires (ESM) à qui elle délivre le droit d'exercer des activités au Québec. Si vous souhaitez vérifier si une ESM dispose d'un droit d'exercer des activités au Québec, veuillez consulter ce registre. Les sous-sections ci-dessous contiennent l'information sur les décisions prises par l'Autorité ou les circonstances qui amènent une modification à ce registre.

La sous-section 8.3.1 contient l'information relative à la décision d'octroyer un nouveau permis. La sous-section 8.3.2 vise la cessation volontaire d'une ou plusieurs activités visées par le permis. La sous-section 8.3.3 contient les décisions prononcées par l'Autorité en vertu du premier alinéa de l'article 17 de la LESM, de suspendre ou de révoquer un permis pour un motif visé aux articles 11 et 13 de la LESM.

Il est à noter que les décisions rendues par le Bureau de décision et de révision à l'égard d'une ESM en vertu du deuxième alinéa de l'article 17 de la LESM et les avis d'audiences de ce tribunal se retrouvent à la section 2 du bulletin.

8.3.1 Nouveaux permis d'exploitation

Nom de l'entreprise	Catégories	Date d'émission
10036579 CANADA INC.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-28
9158-4037 QUÉBEC INC.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-28
9198-2009 QUÉBEC INC.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-23
9250-1915 QUÉBEC INC.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-28
9265-2569 QUÉBEC INC.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-22
9333-2807 QUÉBEC INC.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-22
9346-5961 QUÉBEC INC.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-23
9357-6965 QUÉBEC INC.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-28
9361-8403 QUÉBEC INC.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-20
AU BAR DE LA 132 S.E.N.C.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-20
BAR PHOENIX INC.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-22

Nom de l'entreprise	Catégories	Date d'émission
DÉPANNEUR YW MONTRÉAL INC.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-20
EPIKERIE G.A. RATTE INC.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-22
GAZ BAR LAVALTRIE INC.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-22
GROUPE MONDOR INC.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-20
JELOFA CORP.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-23
JULES DUPONT ENR.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-22
LISSETTE PERRON	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-23
MONDOR IMMOBILIER INC.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-22
PUB LE VICTORIN (2015) INC.	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-23
SALON DE QUILLES LAURENTIEN LTÉE	Exploitation de guichets automatiques	2017-11-23

8.3.2 Cessations volontaires d'activités

Aucune information.

8.3.3 Suspensions ou révocations par l'Autorité

Aucune information.